

Un milieu créé par l'Homme, habité par une multitude d'espèces

L'écosystème « étang » est par essence artificiel, généralement créé pour la production piscicole.

La biodiversité exceptionnelle qui y est observée est le fruit d'un **équilibre** entre une **gestion traditionnelle extensive** et le **potentiel naturel de chaque étang**. Leur capacité d'accueil pour les oiseaux à diverses phases de leur cycle annuel est largement reconnue.

De nombreuses espèces aux noms évocateurs (busard des roseaux, phragmite des joncs, bruant des roseaux etc.) dépendent des roseaux qui entourent les étangs et des plantes associées pour réaliser leur cycle de vie. Ils sont aussi des habitats de première importance pour les amphibiens, les invertébrés aquatiques et pour une flore rare et vulnérable.

Bruant des roseaux
(K. Lipovoi)



Suite à la régression généralisée des zones humides, les étangs sont souvent les derniers habitats de ces espèces, renforçant ainsi leur **importance patrimoniale**. Cet enjeu de conservation est de plus en plus pris en compte par les politiques publiques à travers l'existence de sites Natura 2000 par exemple.



Calopteryx éclatant (V. Gauduchon)

Ainsi la Zone de Protection Spéciale « **Bois de l'Hospice, Étang de Beaufour et environs** », d'une superficie de 3760 ha, a été désignée entre autre pour son important potentiel d'accueil des oiseaux d'eau à l'échelle de la Vienne.

Ce que dit le code de l'environnement

La possession d'un étang implique le **respect des obligations réglementaires** concernant son aménagement et son entretien :

- L'existence de l'ouvrage est déclarée à l'administration.
- L'étang doit être équipé d'aménagements réduisant les impacts sur les milieux aquatiques et d'équipements en lien avec la sécurité.
- Les vidanges sont réalisées régulièrement.
- Un suivi vis-à-vis de la sécurité des ouvrages et des personnes est effectué régulièrement.
- L'introduction d'une espèce à la fois non indigène au territoire et non cultivée (végétale) ou non domestiques (animale) est interdite.

Ce que Natura 2000 peut vous apporter

Les chantiers d'élimination d'espèces indésirables, la restauration d'ouvrages de petites hydrauliques ou encore les chantiers de lutte contre l'envasement d'un étang sont autant d'actions qui peuvent être prises en charge dans le cadre d'un **Contrat Natura 2000**.

Ils correspondent à la mise en œuvre d'actions **concrètes, volontaires et rémunérées** en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site.

Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels et personnels sur des terrains inclus en site Natura 2000 peut signer un Contrat Natura 2000.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'animatrice Natura 2000 :

Morgane REVOL

morgane.revoll@lpofr - 06 27 81 04 56

Site internet : **hospice-beaufour.n2000.fr**



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

LPO Poitou-Charentes

25 rue Victor Grignard
86000 POITIERS

<http://poitou-charentes.lpo.fr>

Les étangs, un équilibre à préserver

Site Natura 2000
« **Bois de l'Hospice,
Étang de Beaufour et environs** »



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Trouver l'équilibre dans la gestion du plan d'eau...

L'abondance et souvent l'absence d'une gestion appropriée peuvent engendrer des impacts significatifs sur la quantité et la qualité de l'eau ainsi que sur la biodiversité.

La diversité végétale est importante car elle participe à la capacité auto-épuratrice du plan d'eau. Cette diversité dépend entièrement de la qualité de l'eau de l'étang, qui est liée à ce qui alimente et entoure le plan d'eau : prairies naturelles, boisements, cultures, routes etc. Ainsi on parlera d'étang **oligotrophe** quand ses eaux sont très pauvres en éléments minéraux nutritifs et à l'inverse d'étang **eutrophe** quand elles en sont chargées.



Fluteau nageant (M. Gailledrat)

Cette distinction a son importance puisque selon ces caractéristiques vont s'épanouir des flores différentes. Provoqué par l'augmentation de la concentration d'azote et de phosphore dans le milieu, le phénomène d'**eutrophisation** conduit à une accumulation de polluants et à la prolifération d'algues, source de dégradation notable du milieu.

A contrario, l'abandon de la gestion d'un étang conduit à son envasement, à son assèchement puis à sa colonisation généralisée par une végétation ligneuse. Le plan d'eau finit par disparaître, avec l'ensemble du cortège faunistique et floristique qui en dépend.

... et des espèces qui y sont introduites

Les dégâts écologiques qui résultent de l'introduction d'**espèces exotiques envahissantes (EEE)** ne doivent pas être négligés. Qu'elles soient d'origines animales (poisson-chat, pseudorasbora, perche soleil, écrevisse américaine, ragondin, rat musqué etc.) ou végétales (myriophylle du Brésil, jussies, renouée du Japon, ailante etc.) une attention toute particulière doit leur être portée. Le problème des EEE vient de leur capacité à **proliférer dans un milieu qui n'est pas le leur**.



Ailante (C. Gracieux)



Jussie (A. Liot)



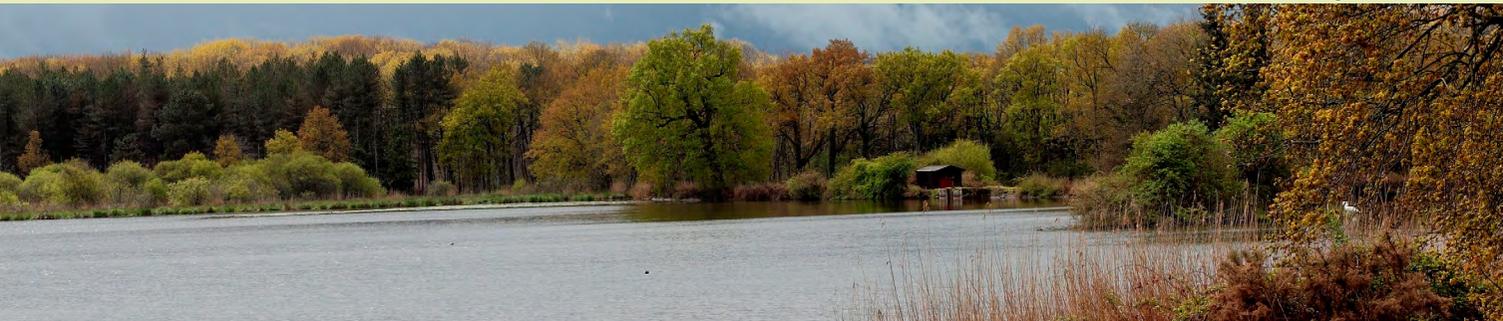
Pseudorasbora (INPN)

Le caractère **invasif** est lié à de nombreux facteurs comme :

- Une introduction en quantité suffisante dans un milieu aux conditions écologiques proches de celles de son pays d'origine,
- Une absence de prédateurs ou de parasites dans son nouvel environnement,
- Une reproduction importante et des modes originaux de propagation,
- Une résistance à certaines maladies ou agents pathogènes, etc.

Un plan d'eau constitue un lieu privilégié de multiplication et de diffusion potentielle quelle que soit l'origine des apports. En plus de l'impact environnemental, ces espèces représentent un véritable **handicap économique** pour ceux qui ont une gestion piscicole de leurs étangs.

Étang de Beaufour (A. Boullah)



Apprendre à différencier les écrevisses :

Écrevisse à pattes blanches <i>Austropotamobius pallipes</i>		Rostre à bords convergents	Pincés sans épines ni tâches	Abdomen sans ornements sur la face dorsale	Espèce indigène protégée
Écrevisse signal <i>Pacifastacus leniusculus</i>		Rostre à bords parallèles	Pincés avec une tâche blanche ou bleutée : le « signal »	Abdomen sans ornements sur la face dorsale	
Écrevisse américaine <i>Faxonius limosus</i>		Rostre à bords parallèles	Pincés avec grosse épine	Abdomen avec ornements sur la face dorsale	
Écrevisse de Louisiane <i>Procambarus clarkii</i>		Rostre à bords convergents	Pincés avec une ou deux épines	Abdomen sans ornements sur la face dorsale	
Critères d'identification		Rostre (dessus de la tête)	Pince	Abdomen	